

**Synthèse des commentaires du public
Consultation du 04/10/2019 au 26/10/2019**

**Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du
site Natura 2000 Vallée de l'Euille**

Un internaute a appelé l'attention sur la régulation du sanglier qui est sans rapport avec le projet d'arrêté. Un second avis est favorable au projet de désignation.